

D 932 CUBA: VIRAGE EN AFRIQUE

L'Afrique australe est actuellement le théâtre de modifications stratégiques de première grandeur. Le 16 février 1984, l'Angola signait avec l'Afrique du Sud un accord de désengagement militaire dans le Sud angolais; et le 16 mars suivant c'est le Mozambique qui signait avec l'Afrique du Sud un traité de non agression et de bon voisinage. L'Angola est le pays africain bénéficiant de l'aide la plus conséquente de la part de Cuba.

La présence de Cuba en Afrique commence réellement en 1975 avec, en octobre, le départ des premiers conseillers militaires en Angola et, en novembre, l'envoi des premières unités militaires. L'année 1977 voit, en mars, la tournée africaine de Castro: Angola, Mozambique, Libye, Tanzanie, Ethiopie, Somalie, Sud-Yémen et Algérie; en novembre de cette année-là, c'est cependant la rupture avec la Somalie. Pour 1978 on note, en mars, la participation militaire de Cuba à la guerre de l'Ogaden, en Ethiopie; ce qui se solde, en avril, par la visite à Cuba du président éthiopien Mengistu. En mai 1978, le Zaïre accuse La Havane d'ingérence dans le conflit du Shaba. En août de la même année, Fidel Castro est accueilli en Erythrée.

La présence cubaine en Afrique était estimée, en 1978, à quelque 40.000 hommes (militaires et civils), dont 23 à 25.000 en Angola et 16 à 17.000 en Ethiopie (chiffres de l'Institut international d'études stratégiques, rapport annuel sur "L'équilibre des forces 1979-1980 dans le monde").

La redistribution des cartes diplomatiques en Afrique australe doit normalement se solder par un désengagement de Cuba en Afrique. C'est dans cette perspective qu'il faut situer le voyage du président angolais Dos Santos à Cuba, du 17 au 19 mars 1984. Nous publions ci-dessous le communiqué final conjoint, qui a aussitôt fait l'objet de la protestation du gouvernement d'Afrique du Sud, en raison des conditions mises au retrait des forces cubaines d'Angola.

Note DIAL

Déclaration conjointe des gouvernements
de la République de Cuba et de la République populaire d'Angola

Il y a plus de deux ans, le 4 février 1982, les gouvernements de la République populaire d'Angola et de la République de Cuba publiaient une déclaration conjointe qui a été diffusée dans le monde entier et qui exposait avec la plus grande clarté leur position de principes sur les tensions qui prévalaient dans le cône sud de l'Afrique.

La période qui s'est écoulée depuis n'a fait que confirmer la justesse de tous les points contenus dans cette Déclaration, qui a bénéficié de l'approbation de l'opinion publique internationale et de la sympathie presque unanime des pays du monde, à l'exception honteuse des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et d'Afrique du Sud, qui se sont accrochés durant des années à la formule pernicieuse du "linkage"⁽¹⁾, dépourvue de tout fondement juridique et moral et rejetée par tous, à l'exception de ses auteurs.

La résistance héroïque du peuple angolais, fermement soutenu par ses alliés internationalistes, a persuadé les agresseurs impérialistes qu'il était impossible de soumettre la République d'Angola et liquider son processus révolutionnaire. Ils se sont vus obligés d'accepter des négociations sur une nouvelle base.

Le gouvernement de la République populaire d'Angola a informé scrupuleusement le gouvernement de Cuba du déroulement des négociations qu'il tient actuellement avec l'Afrique du Sud et les Etats-Unis d'Amérique. Son but est de rechercher, sur des bases de principes, une solution négociée au conflit qui oppose depuis des années le peuple angolais à ses agresseurs sud-africains et de créer les conditions permettant l'application immédiate de la Résolution 435/78 du Conseil de sécurité de l'ONU et l'indépendance de la Namibie.

Dans le contexte de cet effort de paix consenti par l'Angola, la Déclaration conjointe du 4 février conserve toute son actualité et constitue une base de principes pour toute solution négociée éliminant les tensions actuelles et assurant la paix et la pleine indépendance aux nations de la région.

S'en tenant rigoureusement à ce qui est établi dans cette Déclaration conjointe, les gouvernements de Cuba et d'Angola réitèrent qu'en vertu de leur décision propre et dans le plein exercice de leur souveraineté, ils recommenceront à évacuer progressivement le contingent militaire internationaliste cubain sitôt que seront réunies les conditions suivantes:

1. Retrait unilatéral des troupes racistes sud-africaines du territoire angolais.
2. Application stricte de la Résolution 435/78 du Conseil de sécurité de l'ONU, accès de la Namibie à sa véritable indépendance et retrait total des troupes sud-africaines occupant illégalement ce pays.
3. Cessation de toute agression directe ou de menace d'agression contre la République populaire d'Angola de la part de l'Afrique du Sud, des Etats-Unis d'Amérique et de leurs alliés.

A ces trois conditions s'en ajoute une autre indispensable, comme l'a signalé le gouvernement d'Angola dans la déclaration du 26 août 1983 du président José Eduardo dos Santos: l'Afrique du Sud, les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés devront suspendre toute aide à l'organisation contre-révolutionnaire UNITA et à tout autre groupement fantoche.

Satisfaire à ces conditions, qui répondent aux normes du Droit international et de la Charte des Nations Unies, signifierait respecter les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de l'unité africaine.

Le gouvernement de Cuba, au nom du peuple cubain, rend hommage à l'héroïsme du peuple angolais, qui mène depuis près d'un quart de siècle la guerre

(1) Théorie politique en vertu de laquelle les problèmes politiques de divers pays sont étroitement liés les uns aux autres (NdT).

de libération contre les colonialistes, les racistes, leurs maîtres impérialistes et leurs laquais, et a payé un tribut de sang élevé dans la conquête de sa pleine indépendance et l'aide internationaliste à des peuples frères.

Le gouvernement de la République populaire d'Angola exprime l'infinie gratitude du peuple angolais pour l'aide internationaliste que le peuple cubain prête depuis vingt ans à sa lutte de libération et témoigne de sa plus profonde reconnaissance pour la générosité, le sacrifice et l'héroïsme de plus de 150.000 Cubains et Cubaines qui ont apporté leur inappréciable collaboration en terre angolaise, tant sur le plan civil que sur le plan militaire, pour l'indépendance, l'intégrité territoriale et la reconstruction nationale de l'Angola, offrant ainsi une condition historique à la cause de tous les peuples du continent.

Les deux gouvernements manifestent leur admiration et leur solidarité envers la lutte héroïque que livrent les peuples de Namibie et d'Afrique du Sud, sous la direction de leurs seuls représentants légitimes, la SWAPO et l'ANC, contre l'ignoble régime de l'apartheid, et réaffirment leur conviction que cette répugnante institution est historiquement condamnée à disparaître.

Fait à La Havane, le 19 mars 1984, en espagnol et en portugais, les deux textes étant des originaux d'égale valeur.

Fidel Castro Ruz
Premier secrétaire du Comité
central du Parti communiste de
Cuba et président du Conseil
d'Etat et du Conseil des ministres
de la République de Cuba

José Eduardo dos Santos
Président du MPLA-Parti du
travail et de la République
populaire d'Angola

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441